

Unité bi-départementale Dordogne – Lot et Garonne  
Cité Administrative – bâtiment A  
24016 PERIGUEUX CEDEX

PERIGUEUX, le 16/05/2024

**Rapport de l'Inspection des installations classées**

Visite d'inspection du 18/04/2024

**Contexte et constats**

Publié sur **GÉORISQUES**

**OMYA SAS**  
Lieu-dit « La Pinassière »  
24340 SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL

Références : **UBD24-47/0119/2024**

**1) Contexte**

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 18/04/2024 dans la société OMYA SAS implanté au lieu-dit « La Pinassière » 24340 – SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr>).

**Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :**

- SAS OMYA
- lieu-dit « La Pinassière » 24340 – SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL
- Code AIOT dans GUN : 0005204823
- Régime : ENREGISTREMENT
- Statut Seveso : Non Seveso
- Non IED - MTD

Le groupe OMYA est une société familiale implantée sur 100 sites dans 50 pays. La société OMYA est un acteur majeur dans les domaines de la production et la commercialisation de carbonate de calcium ainsi que la distribution de matières premières et de produits chimiques. En France, l'élaboration des productions se fait à partir de 7 carrières autorisées dans 5 unités de production

où sont effectuées des opérations de séchage, broyage, pulvérisation et conditionnement.

Sur l'usine de Sainte-Croix de Mareuil, les activités consistent en la fabrication de carbonate de calcium sous forme liquide, appelé « slurrie », destiné essentiellement à la production de papier.

Par arrêté du 31 mars 2009, M. le Préfet de Dordogne a autorisé la société CMP à exploiter, sur la commune de Saint-Croix de Mareuil (24340), une installation de broyage, concassage et criblage de produits minéraux pour la fabrication de charges minérales.

Par arrêté préfectoral complémentaire du 5 novembre 2009 et du 24 février 2011, le tableau de classement de la société a été remis à jour. De plus, un récépissé de changement d'exploitant au bénéfice de OMYA SAS a été délivré le 29 décembre 2014.

Depuis le 01 mai 2016, Monsieur Antoine GUENEAU est le nouveau responsable du site, chargé de la direction technique des travaux et de l'application effective des dispositions réglementaires.

Les activités de l'usine sont soumises au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2515.1 (Broyage, concassage, criblage, ensachage, mélange de pierres, cailloux et autres produits naturel) pour une puissance installée de 7 600 kW .

Lors des dernières visites d'inspection, l'inspection des installations classées n'a pas mis en évidence de non-conformités majeures, et a constaté que le site était bien tenu.

Depuis le début d'année 2019 à aujourd'hui, la société OMYA a vu ses commandes chuter suite à la liquidation judiciaire d'Arjowiggins et la fermeture de lignes de production successives de la papeterie de Condat (ses principaux clients).

La perte de volume de production de slurrie, destiné au papetier, représente environ 50 à 60 % sur l'année 2019 et 90 % en 2023.

Par courriel du 21 juillet 2023, l'exploitant avait informé l'inspection des installations classées de l'arrêt de la production sur le site et par conséquent, la fermeture de l'usine.

## 2) Constats

Après un fonctionnement au ralenti, de janvier à août 2023, l'usine est définitivement à l'arrêt aujourd'hui et, en cours de démantèlement.

Plusieurs réflexions sont en discussion concernant le maintien du hangar principal pour une utilisation de stockage de matériaux et autre ou, la création d'un atelier pour la découpe de marbre.

Concernant le forage qui alimentait l'usine auparavant, une possible cession à la société des eaux locales est à l'étude.

Concernant le gisement destiné initialement pour la fabrication du slurrie, celui-ci servira à alimenter l'usine de la tour blanche de la société MEAC appartenant au même groupe.

Actuellement 8000 tonnes de gisement, par mois, sont transférés sur le site de la tour blanche pour 170 000 tonnes par an à terme.